

Abattages d'arbres non prévus dans le projet de 1^{ère} ligne de tramway de l'agglomération tourangelle

Table des matières

1.	Introduction	2
2.	Rue Charles Gille	2
2.1.	Croisement avec la rue Michelet	2
2.2.	Croisement avec la rue Charles Gille	3
3.	Place de la Tranchée	4
4.	Place Choiseul	5
5.	Rue du Pont Volant	6
6.	Place Pilorget	7
7.	Avenue de l'Europe	8
8.	Récapitulatif et conclusion	8

1. Introduction

Ce document recense les abattages d'arbres non prévus dans le dossier d'enquête de la première ligne de tramway de l'agglomération touragelle, lesquels abattages sont soit déjà intervenus ce 6 avril 2011, soit apparaissent très prévisibles.

Le document de référence, ici appelé "plan", est le "plan général des travaux", tome 1 Pièce C de l'enquête publique de juillet-août 2010, où tous les arbres abattus sont censés être représentés par des croix rouges.

2. Rue Charles Gille

2.1. Croisement avec la rue Michelet

6 jeunes arbres ne sont pas indiqués sur le plan, il n'y a pas de croix ci-dessous :



Or il y avait 6 jeunes arbres et 4 d'entre eux ont été abattus en mars 2011.

Coin nord-ouest , photo Google Street de 2008, les deux arbres de gauche ont été abattus ; ils seraient à gauche aussi sur la photo du dessous, on voit qu'il n'y a plus d'arbres devant et derrière le sens interdit:

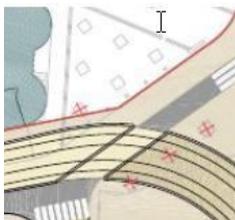


Coin nord-est , photo Google Street de 2008, les deux arbres de droite ont été abattus ; on distingue, sur la photos du dessous leur emplacement carré vide (le second est sous le pneu arrière de la voiture) :



→ 4 arbres abattus non prévus

2.2. Croisement avec la rue Charles Gille



Dans la partie supérieure, on voit une croix rouge (arbre devant être abattu) et cinq ronds blancs (arbres devant être gardés). Les six lilas des Indes ont été abattus.

Photos avant (Google Street 2008) et après :



→ 5 arbres abattus non prévus

3. Place de la Tranchée

Voici le plan concernant la place de la Tranchée :



D'abord, il apparaît tout à fait anormal qu'un document d'enquête publique présente un dossier qui n'est pas finalisé puisqu'il est marqué "Etudes en cours". Ensuite, rien ne laissait prévoir que les 25 à 30 tilleuls qui sont sur le pourtour de la place seraient abattus puisqu'ils ne gênent en rien le tracé du tramway.

Voici quelques uns de ces arbres vus par Google Street en 2008, le bus est à peu près à

l'emplacement du tracé du tramway, ce sont les arbres qui en sont les plus proches (côté est) :



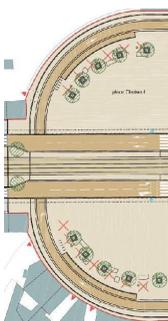
Photo des premiers arbres abattus (ils sont situés à 50 mètres du tracé du tramway) :



Cela fait donc 28 tilleuls abattus le 4 avril 2010. L'article de La Nouvelle République du Centre-Ouest le 5 avril indique que même les habitants du voisinage ne savaient pas qu'il y aurait cet abattage.

→ 28 tilleuls abattus non prévus

4. Place Choiseul



12 croix rouges alors qu'il y a 14 tilleuls, 2 ne sont visiblement pas comptés. Et des plantation sont prévues presque au même endroit.

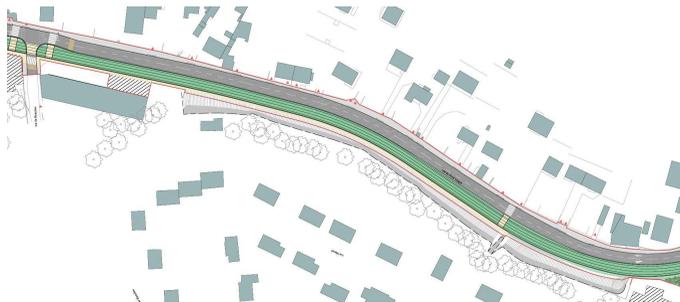


Extrait des conclusions de la commission d'enquête (page 61) : "Concernant la Place Choiseul, le Maître d'Ouvrage a décidé de conserver l'alignement de tilleuls existant". Pourtant début janvier 2011, après que la D.U.P. ait été accordée, le maître d'ouvrage annonce qu'il abattera tous les tilleuls : "Soit nous conservons les 14 tilleuls et nous ne faisons pas de plateforme, soit nous replantions. Nous avons décidé d'en replanter 18." (La Tribune de Tours du 13 janvier 2011)

→ 14 arbres actés sauvés maintenant prévus d'être abattus

5. Rue du Pont Volant

Ici le tramway longe un talus très boisé (dessous le tracé) :



D'après M. Hogu (déposition à l'enquête publique du 21 juillet), ce bois est classé et "Aucune mesure compensatoire n'est proposée pour restituer à cet espace son ensemble, le mur de soutènement prévu ne résout pas la perte des arbres et de son patrimoine de diversité".



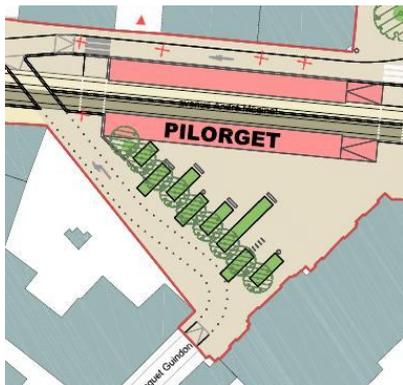
Combien d'arbres doivent ainsi être abattus ? On voit ci-contre (photo Google-Street) ce bois qui, après le garage, borde de très près l'artère qui doit être élargie. L'étude d'impact indique (Tome 2 E3 page 44) : la solution retenue "impacte le pied du talus du coteau et ponctuellement le bois classé". Mordre sur le talus amène à abattre des arbres tout au bord, même si la présence d'un mur limite les dégâts. Sur une longueur de 300 m, il semble qu'au minimum cela amène à abattre un arbre tous les 10 m, soit 30 arbres. Et même un peu plus puisqu'il y a une encoche pour un pylône et parce qu'il y a des arbres,

plus en profondeur, qu'il ne sera pas possible d'élaguer sans cesse ou de trop élaguer. Disons 40 arbres, qui ont donc échappé au décompte officiel.

Ces propos sont ceux de ma dans sa déposition du 16 juillet 2010, soutenue par les associations environnementales agréées Sepant et Aquavit. Je demandais ensuite aux commissaires enquêteurs que l'impact sur le bois soit réduit au maximum, par exemple, en remplaçant le muret par un haut mur. Aucune réponse ne fut apportée.

→ une quarantaine d'arbres abattus ou devant être abattus, non comptabilisés dans le projet

6. Place Pilorget



Au croisement de l'avenue Maginot avec la rue Pinguet-Guindon, un terrain privé très arboré est acquis pour aménager les abords de la station. Aucune croix rouge n'indique qu'il y a des abattages alors que les arbres y sont nombreux.



Dans sa déposition du 16 juillet 2010, M. Beyrand écrit : " il semble qu'il y ait là environ une quinzaine d'arbres qui ne gênent pas la nouvelle voie, ni la station elle-même. Et ce sont de beaux arbres dans un écosystème mature, il y a là de quoi faire un joli jardinet donnant sur la station".

→ une dizaine d'arbres devant être abattus, non comptabilisés dans le projet

7. Avenue de l'Europe

Le 14 septembre 2010, après l'enquête publique de juillet-août, les habitants du quartier de l'Europe ont reçu une note municipale les informant que "Dans le cadre de la rénovation des réseaux d'assainissement préalable aux travaux du tramway, certains arbres du quartier vont devoir être supprimés puis remplacés" et les invitant à une réunion le 16 septembre. Là, on leur apprend que 83 arbres, des liquidambars, doivent être abattus les 22 et 23 septembre avenue de l'Europe. Cet abattage n'est pas indiqué dans les dossiers de l'enquête et en une semaine, aucun recours ne peut facilement être lancé.



Avant et après



→ 83 liquidambars abattus non prévus

8. Récapitulatif et conclusion

Rue Charles Gille, croisement avec la rue Michelet :

→ 4 arbres abattus non prévus

Rue Charles Gille, croisement avec la rue de Bordeaux :

→ 5 arbres abattus non prévus

Place de la Tranchée :

→ 28 tilleuls abattus non prévus

Place Choiseul :

→ 14 arbres actés sauvés maintenant prévus d'être abattus

Rue du Pont Volant :

→ une quarantaine d'arbres abattus ou devant être abattus, non comptabilisés dans le projet

Place Pilorget :

→ une quinzaine d'arbres abattus ou devant être abattus, non comptabilisés dans le projet

Avenue de l'Europe

→ 83 liquidambars abattus non prévus

On arrive à presque 200 arbres abattus ou bientôt abattus, à ajouter aux 923 officiellement dénombrés dans les dossiers d'enquête, soit une augmentation d'environ 20%. Il est à souligner que c'est un minimum, car il y a un "black-out médiatique" presque complet sur ces abattages, et il fallu beaucoup d'attention pour repérer les abus ici présentés. Il y a très sûrement des oublis d'abattages épars, éventuellement d'autres destructions importantes (en ce cas probablement en dehors du centre ville).

Dans mon étude du 16 juillet, soutenue par la Sepant et l'Aquavit, je démontrais qu'au moins 439 des 923 abattages apparaissaient injustifiés. Or aucun de ces 439 arbres n'a été sauvé dans les conclusions de la commission d'enquête, hormis provisoirement les tilleuls de la place Choiseul, qui a eux presque seuls (avec des promesses de replantation et de plantations supplémentaires) ont permis aux commissaires enquêteurs de dire que, sur ce sujet des arbres, "La Commission prend acte avec satisfaction des avancées que l'enquête publique a permis d'obtenir". Force est de constater qu'en matière de préservation du patrimoine arboré, il n'y a aucune avancée, mais des reculades effectuées de façon pour le moins très cavalières.

Tout cela est presque systématiquement accompagné d'un discours comptable sensé rassurer la population : vous aurez 18 tilleuls au lieu 14, vous en aurez 40 au lieu de 30 et ils seront hauts de plus de 5 mètres. Mais il n'y avait aucune nécessité d'abattre ces arbres qui ne gênent que les décideurs, le tramway est un prétexte pour remodeler la ville à leur façon. Comme l'a dit un responsable du Sitcat (Nouvelle République du 5 avril 2011 à propos de la place de la Tranchée), "La place doit être dégagée pour faire passer le tramway" (ce qui apparaît faux dans tous les cas ici exposés, sauf probablement rue du Pont Volant). Puis il affirme "Les Tourangeaux doivent s'approprier le tramway", ils doivent se plier aux transformations qu'on leur impose, sous prétexte d'un tramway. Celui-ci aurait dû être conçu dans l'intérêt des habitants, en tant que service public de transport. C'est ce qu'on leur avait dit, il n'était pas prévu de changer la ville sans concertation, pour déraciner les habitants. Eux aussi.